

Ensemble, apprenons à anticiper les risques afin de mieux les gérer



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



DIGRIM

Document à conserver

« Nieul-sur-Mer, un territoire d'exception »



Edito du Maire

Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

Entre terre et mer, nous résidons sur un territoire d'exception, prisé pour la douceur de son climat et ses paysages emblématiques de marais et de falaises. C'est ici, que Nieul-sur-Mer a su se développer de manière durable. Mais notre territoire est soumis à de multiples risques, dont certains événements ont marqué l'Histoire de la commune. De par sa proximité au littoral et la présence de nombreux espaces de marais, notre commune est un territoire exposé à ces aléas. La tempête Xynthia, événement majeur de ces 15 dernières années, nous a démontré la brutalité des épisodes tempétueux et marins. C'est sans compter les prévisions qui nous annoncent des événements plus fréquents et plus violents encore. Aujourd'hui, il est essentiel de sensibiliser la population nieulaise, afin d'assurer la sécurité de chacun.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), que nous vous proposons ici, rassemble toutes les informations et connaissances nécessaires à la bonne compréhension des risques auxquels la commune est soumise. Il permettra à chaque foyer de se responsabiliser afin de les gérer de façon autonome. Véritable outil pédagogique, vous y trouverez, pour chaque risque, les bons gestes à adopter ainsi que ceux déconseillés. Ce document est à lire attentivement et à conserver dans un endroit facile d'accès.

Au-delà de cela, cette première version du DICRIM s'inscrit dans la continuité de notre politique de sensibilisation et d'adaptation face aux risques, déjà initiée par la journée du 13 octobre "Tous Résilients face aux Risques", dont Nieul-sur-Mer a été lauréate nationale en 2022. Le développement d'une connaissance collective des risques majeurs est une priorité absolue. Elle permettra d'assurer, demain, notre sécurité.

C'est ensemble que nous apprendrons à mieux anticiper les risques.

Marc Maigné
Maire de Nieul-sur-Mer
Conseiller départemental
Conseiller communautaire délégué



Sommaire

Edito du Maire	3
Sommaire	4
La prévention des risques à Nieul-sur-Mer	5
Le DICRIM c'est quoi ?	5
Les risques majeurs	5
Le rôle du Plan Communal de Sauvegarde	5
Les acteurs de la gestion de crise	6
Les Risques naturels	7
Risques météorologiques (vents violents, canicule)	8
Risque d'inondation et de submersion marine	10
Risque d'érosion marine / côtière	11
Risque de retrait et gonflement d'argiles	12
Risque sismique	12
Les Risques technologiques	13
Risque de Transport de Matières Dangereuses (TMD)	13
Les Risques sociétaux et sanitaires	14
Risques Sanitaires	14
Risque Attentat-Intrusion	15
Comment anticiper les risques ?	16
Le Kit d'Urgence	18
La zone d'accueil de la commune	18
Synthèse des bons gestes	19
Les numéros et sites utiles	20



La prévention des risques à Nieul-sur-Mer

Le DICRIM c'est quoi ?

Le DICRIM est un document de prévention qui a pour but d'anticiper la manifestation éventuelle d'un risque et les bons gestes à adopter, afin d'en limiter les effets (GIEC, 2018). C'est un outil de communication destiné à la population locale, afin de les informer des risques naturels et technologiques. Il indique les consignes de sécurité à suivre en cas d'événement majeur.

Les risques majeurs

Un risque est la possibilité qu'un aléa se produise et touche une population vulnérable à celui-ci.

Un risque majeur est un événement rare et d'une grande gravité, auquel est soumis un territoire en particulier. La gravité de ces risques potentiels dépend des enjeux pouvant être affectés, de leur degré de vulnérabilité et de leur exposition à l'aléa (Rousset et al., 2017).

Nieul-sur-Mer est concernée par trois grandes catégories de risques : les risques naturels, les risques technologiques et enfin les risques sociétaux-sanitaires. Elle s'engage dans la sensibilisation de la population et dans l'entretien de la mémoire du risque, par de nombreux événements et par la tenue d'un Plan Communal de Sauvegarde.

Le rôle du Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, des animaux et des biens, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles. Il doit être révisé régulièrement afin d'assurer la connaissance et l'évolution des risques de la commune.

Mais c'est également un outil de support jusqu'au retour progressif à la normale. L'information préventive de la population, qui relève d'une partie importante du PCS, est assurée par le DICRIM.

Les acteurs de la gestion de crise



Le Maire est responsable de la sauvegarde de la population. Il dirige les opérations en lien avec les services de secours. Il met en place les mesures dans son Plan Communal de Sauvegarde (information, alerte, sécurisation, accueil, ravitaillement).



Le Préfet représente l'Etat et dirige les opérations en cas d'évènement dépassant les limites communales. Il informe les maires et les autorités des opérations à mener. Il peut également faire la demande de renforts sur les lieux de la catastrophe.



Les secours (police, SAMU, pompiers, sécurité civile, militaires, etc.) interviennent sur les lieux de sinistres afin d'assurer la protection et la mise en sécurité de la population.



La CdA coordonne les moyens des communes et favorise l'entraide à travers le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).



La population respecte les consignes données par les autorités, se met en sécurité, écoute la radio et n'encombre pas les lignes téléphoniques des secours.



Les établissements scolaires déclenchent le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) assurent la sécurité des élèves dans l'attente des consignes et des secours.

Les risques naturels

Ces risques recouvrent l'ensemble des phénomènes et aléas naturels menaçant les populations, les ouvrages et les équipements d'un territoire. (@Géoconfluences)

- **Risques météorologiques**



- **Risque d'inondation et de submersion marine**



- **Risque d'érosion marine/ côtière**



- **Risque sismique**



- **Risque de retrait et gonflement d'argile**





Il existe plusieurs types d'événements météorologiques : tempête, canicule, fortes précipitations, orage, neige, etc. Nieul-sur-Mer est principalement concernée par les événements tempétueux et les périodes de fortes chaleurs.

Risque de vents violents

Les tempêtes sont des dépressions qui surviennent surtout entre novembre et mars. Elles sont caractérisées la plupart du temps par des vents violents et de fortes précipitations, voire des orages.

Les événements tempétueux extrêmes peuvent entraîner des dégâts importants (déracinement et chute d'arbres, objets volants, mer forte, etc.).

Les bons gestes

- Fermez vos portes et fenêtres
- Limitez vos déplacements
- Débranchez les appareils électriques si risque d'orage
- Ne téléphonez pas aux secours afin d'éviter de saturer les lignes
- Ecoutez la radio
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Mettez-vous à l'abri



Risque de canicule

Les périodes de canicule sont caractérisées par de très fortes chaleurs constantes, minimum 35°C le jour et 20°C la nuit, pendant au moins trois journées consécutives.

FORTES CHALEURS

Buvez de l'eau et restez au frais

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Les conséquences

L'exposition prolongée à des températures élevées peut entraîner de graves complications de santé (déshydratation, coups de chaleurs, etc.). Les personnes les plus vulnérables sont les enfants et les personnes âgées, etc.

Les personnes vulnérables (> 65 ans et en situation de handicap) peuvent s'inscrire gratuitement au registre canicule afin d'être prévenues lors des vigilances canicules (CCAS de Nieul-sur-Mer : 05 46 37 72 86).

Les bons gestes

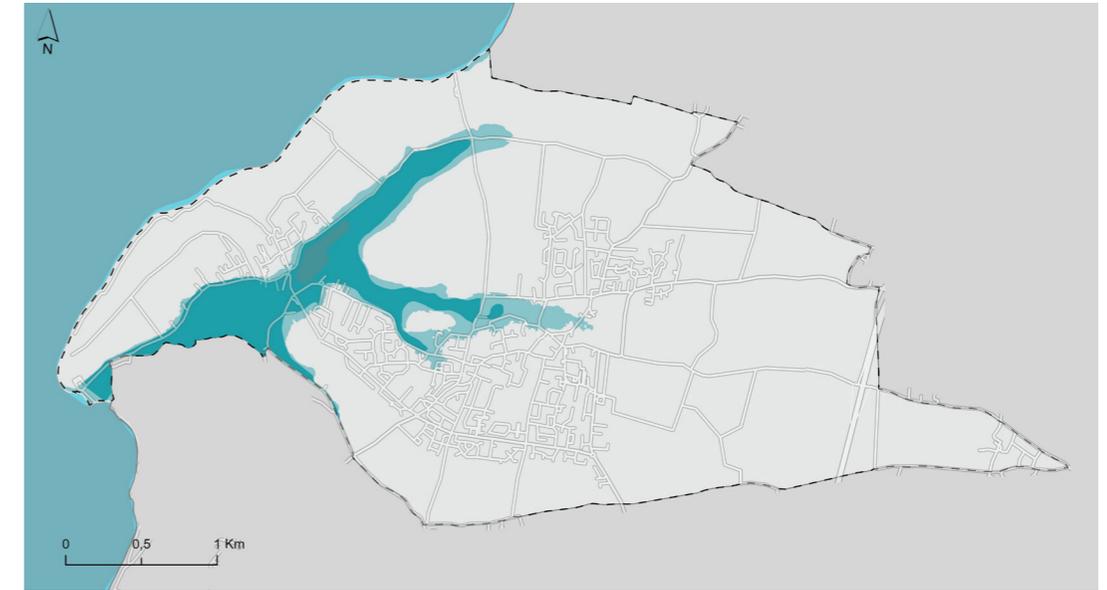
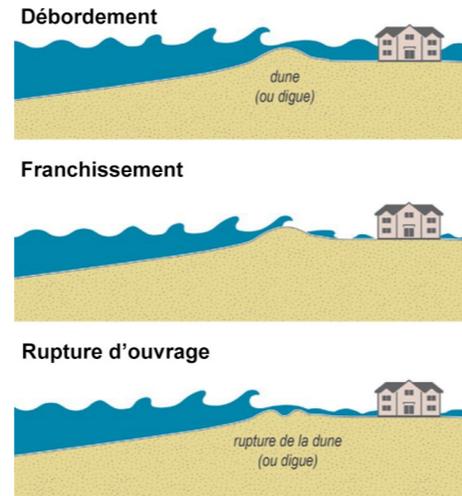
- Fermez les fenêtres et les volets en journée, puis ouvrir la nuit
- N'oubliez pas de bien vous hydrater et de vous refroidir au moins 3h par jour
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (12h à 17h)
- Réfugiez-vous dans des locaux tempérés (magasins, cinémas, bâtiments publics, etc...)



Une inondation est un débordement d'eau temporaire sur un territoire. Les inondations s'observent sous quatre types de débordements différents : submersion marine, ruissellement, crues, remontée de nappes. Nieul-sur-Mer est un territoire très concerné par le risque d'inondation et de submersion marine.

La submersion marine est une inondation temporaire par la mer, de la zone côtière. On la distingue sous trois formes : le débordement, le franchissement et enfin la rupture d'ouvrage.

La commune est soumise à un Plan de Prévention des risques Littoraux (PPRL) qui précise les zones à risques et les prescriptions d'urbanisme en fonction des aléas Xynthia +20cm et Xynthia +60cm. Elle propose un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) comportant un diagnostic technique gratuit et des aides financières pour la mise en place de protection individuelle.



Les conséquences

Une submersion marine entraîne une inondation temporaire des terres, et présente un risque de blessures et de noyades. Ce phénomène peut également causer des dommages aux bâtiments, à cause de l'infiltration de l'eau dans les murs et les sols, ou encore être à l'origine de diverses pollutions (débordement des égouts).

Les bons gestes

- Montez à l'étage avec votre téléphone et une radio si possible
- Si vous êtes en extérieur, gagnez un point en hauteur
- Ne téléphonez pas aux secours pour ne pas saturer les lignes
- Écoutez la radio
- Coupez l'électricité et le gaz
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Évacuez seulement si la consigne est donnée
- Munissez-vous du Kit d'Urgence (cf. page 18)

Risque d'érosion marine / côtière



L'érosion est un ensemble de processus de détérioration des matières solides, à l'origine de la transformation des reliefs terrestres. Appliqué au littoral, ce processus marque le recul du trait de côte et des falaises.

Les conséquences

L'érosion peut conduire à des effondrements et des chutes de pierres, pouvant alors dégrader les chemins de promenade, pouvant nuire à la sécurité des promeneurs.

Les bons gestes

- Eloignez-vous de la côte en cas d'éboulements
- Restez sur les sentiers délimités et ne franchissez pas les balises au sol

Risque de retrait et gonflement d'argiles



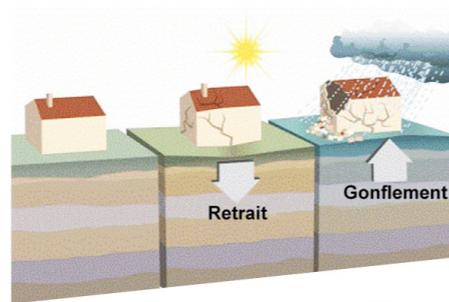
En période de sécheresse et/ou de fortes pluies, les sols argileux ont tendance à se rétracter ou à gonfler. Cet aléa peut entraîner des mouvements de terrains lents qui causent d'importants dégâts aux bâtiments.

Les conséquences

- Fragilité d'un bâtiment, pouvant même le rendre instable et provoquer sa dégradation.

Les bons gestes

- Surveillez l'apparition de fissures sur vos habitations
- Si vous avez connaissance d'une cavité souterraine sur votre terrain, signalez-la en mairie
- N'entrez pas dans un bâtiment trop fragilisé
- Prenez des photos datées de votre bâtiment avant l'été et les transmettre avec leur évolution en cas de sinistre à votre assureur



Risque sismique



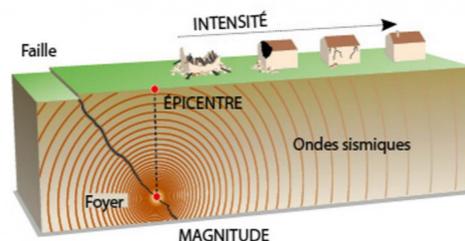
Un séisme est la conséquence de secousses dans le sol, issues de la libération brutale d'énergie le long d'une faille. La magnitude d'un séisme est exprimée avec l'échelle de Richter, et c'est l'intensité d'un séisme qui détermine sa gravité. Nioul-sur-Mer se situe dans une zone de sismicité estimée à un risque modéré (3 sur une échelle de 5).

Les conséquences

Les conséquences d'un tremblement de terre sont définies par son niveau d'amplitude et de son intensité. Les dégâts peuvent être de l'ordre de bâtiments fissurés, de voies de circulation endommagées, chutes d'objets, etc.

Les bons gestes

- Ne téléphonez pas aux secours afin d'éviter de saturer les lignes
- Ecoutez la radio ou autres moyens d'information
- Restez où vous êtes si possible
- Eloignez-vous des bâtiments si vous êtes dehors
- A l'intérieur, abritez-vous sous un meuble et éloignez-vous des fenêtres



Les risques technologiques

Ces risques sont d'origine ou liés de près aux actions humaines. Ils sont souvent dus à la manipulation, le transport ou le stockage de substances dangereuses pour la santé et l'environnement. (@Géorisques)

Risque de Transport de Matières Dangereuses (TMD)



Le transport de matières dangereuses concerne les marchandises dangereuses pour la population et l'environnement, qui transitent par la route, les voies ferrées, ou encore la mer. Ces convois sont strictement réglementés. Ces marchandises sont considérées comme dangereuses du fait de leurs propriétés physiques ou chimiques présentant un risque.

Les conséquences

Les conséquences peuvent être d'ordre humain, économique ou encore environnemental. Un accident comprenant des matières dangereuses peut avoir pour conséquence le départ d'un incendie ou de fumées toxiques. Ce risque concerne également le transport maritime et fluvial, avec le risque de pollution marine, ou le risque de pollution accidentelle du Gô par exemple.

Les bons gestes

- Donnez l'alerte d'un accident aux autorités (18 ou 112) en apportant un maximum de précisions (lieu, nombre de victimes...)
- Ne déplacez pas les victimes sauf urgence
- Mettez-vous à l'abri si la consigne vous est donnée
- Ecoutez la radio



Les 9 pictogrammes de danger

Les risques sociétaux et sanitaires

Le risque sanitaire se définit comme la manifestation d'un événement pouvant nuire à la santé des individus ou de l'environnement. (@Géoconfluences)

Risques Sanitaires



Un risque sanitaire est un risque immédiat et souvent à long terme, qui représente une menace pour la santé des populations. L'épidémie et la pandémie font partie des maladies infectieuses. Une pandémie est une épidémie se propageant très rapidement et à grande échelle, souvent à cause d'un nouveau virus contre lequel la population n'est pas immunisée.

Les risques sanitaires se distinguent sous trois formes : biologiques, chimiques, physiques.

Les conséquences

Propagations des maladies infectieuses à une grande partie de la population si les bons gestes ne sont pas vite adoptés. Ce type de risque nécessite une réponse adaptée du système de santé.

Les bons gestes

- Si vous êtes malade, portez un masque
- Lavez-vous régulièrement les mains
- Ecoutez la radio et tout autre moyen d'information
- Chaque épidémie est différente : les gestes à adopter également
- Attendez les consignes du Gouvernement (fr-alert.gouv.fr)



Risque Attentat-Intrusion

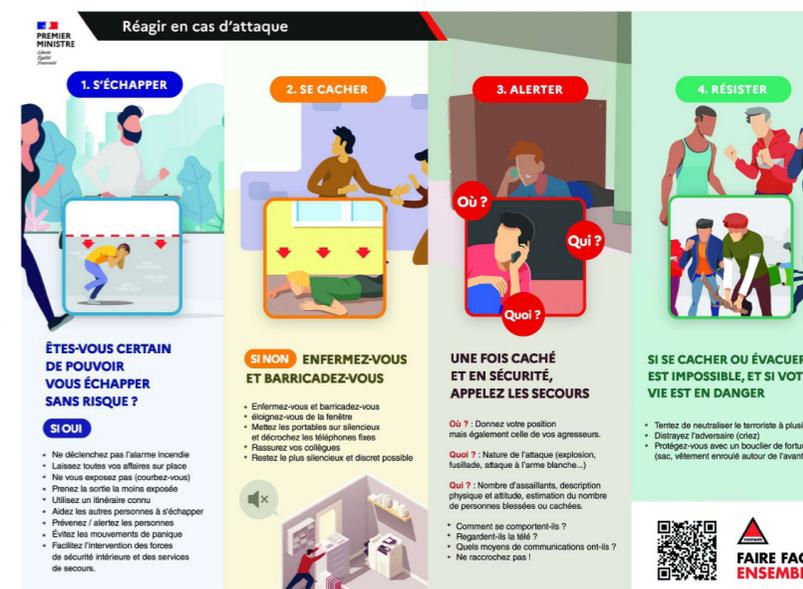
Les attaques terroristes ou intrusions, sont des actes de violence commis par un ou des individus afin de créer un climat d'insécurité. Ce risque prend diverses formes (cyberattaque, prise d'otages, destruction d'infrastructures, etc.).

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) "Attentat-Intrusion" vise à garantir la sécurité des élèves dans les établissements scolaires en prévenant les risques et en mettant en place des mesures de protection. Ce document impose la mise en œuvre de mesures de protections adaptées, que l'établissement soit la cible directe ou non.

Le Plan Vigipirate, un outil national français, permet également de connaître les bonnes pratiques à adopter en cas d'attaque terroriste.

Les bons gestes

- S'échapper sans bruit, en laissant toutes ses affaires sur place
- Aider les autres à s'échapper en évitant les mouvements de panique.
- Se cacher et se barricader en restant le plus discret possible (mettre son téléphone en silencieux).
- Alerter les secours en donnant votre position et celle des agresseurs.
- Si votre vie est en danger, distraire l'agresseur et se protéger avec un bouclier de fortune.



Comment anticiper les risques ?

Panneau Pocket

L'application Panneau Pocket est un outil qui permet d'informer en temps réel la population de l'actualité liée à sa commune, et de l'alerter en cas de risques majeurs. C'est un outil gratuit, sans publicité, qui permet une transmission efficace de l'information à la population. (téléchargement disponible sur AppStore, PlayStore, AppGallery).

OFFERT PAR LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de PanneauPocket.

Toute l'actualité de votre Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store (Android), App Store (Apple) ou AppGallery (Huawei)

Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

La commune de Nieul-sur-Mer

Sur le site officiel de la mairie de Nieul-sur-Mer, vous trouverez un onglet Actualités. Il permet de se tenir au courant facilement des événements à venir sur la commune.

www.nieul-sur-mer.fr

Les informations sont aussi transmises via les Panneaux d'Information Électronique de la ville, ou encore par les annonces diffusées au moyen d'un mégaphone par la police rurale.

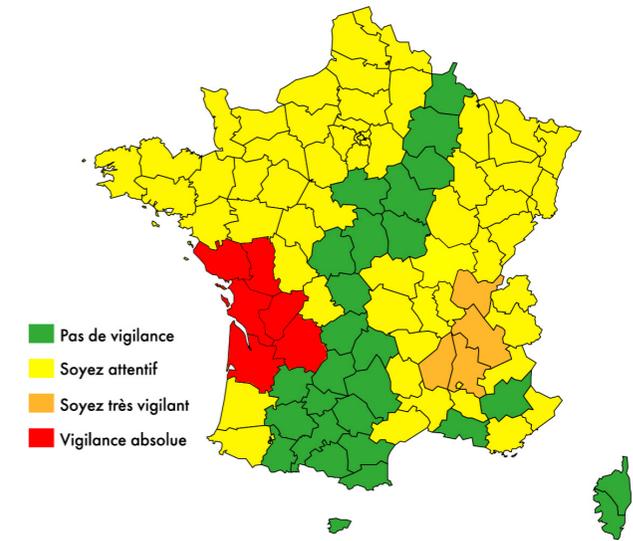


Météo France

Vigilance jaune : Soyez attentifs. Des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Vigilance orange : Soyez très vigilants. Des phénomènes dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les autorités.

Vigilance rouge : Une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les autorités.



FR-Alert

FR-Alert est un dispositif national d'alerte et d'information à la population, par le biais de notifications directement envoyées sur les portables des personnes présentes dans une zone de danger potentiel.

Il indique la nature du risque, sa localisation et les comportements à adopter.



Coupsures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité. En cas d'utilisation, n'oubliez pas de réapprovisionner votre kit !

FACE AUX RISQUES, CONSTITUEZ VOTRE KIT D'URGENCE !

Pour quitter mon habitation sereinement

- Les photocopies de mes papiers (identité, assurance...)
- Le double des clés du domicile et du véhicule
- Un peu d'argent liquide
- Mes médicaments



Pour subvenir à mes besoins

- Une bouteille d'eau d'1,5 litre par personne
- De la nourriture n'ayant pas besoin de cuisson
- Un couteau multifonction
- Une trousse de premiers secours
- Une trousse de toilette
- Des vêtements chauds et imperméables
- Une couverture de survie



Pour rester informé

- Une radio avec piles de rechange
- Le chargeur de mon téléphone portable



Pour me signaler auprès des secours

- Un sifflet
- Une lampe torche dynamo ou avec piles de rechange
- Un gilet rétro réfléchissant par personne



Pour m'occuper en cas d'évacuation

- Des jeux de société
- Des revues



La zone d'accueil de la commune

En cas de crise, la mairie et l'équipe municipale vous orienteront vers un lieu d'accueil.

À Nieul-sur-Mer, c'est l'Espace Michel Crépeau, situé Rue de Lauzières, qui occupe cette fonction.



Bons gestes	Météorologiques	Submersion et inondation	Sismicité	Retrait et gonflement d'argiles	Transport matières dangereuses	Sanitaires
Montez à l'étage avec son téléphone et une radio		👍				
Ne saturez pas les lignes téléphoniques des secours	👍	👍	👍			
Ecoutez la radio	👍	👍	👍		👍	👍
Couper électricité et gaz		👍	👍			
N'allez pas chercher vos enfants à l'école	👍	👍	👍			
Evacuez si la consigne est donnée		👍			👍	
Fermez portes et fenêtres	👍				👍	
Limitez vos déplacements/ évitez de sortir	👍	👍	👍			👍
Débranchez les appareils électroniques	👍	👍	👍		👍	
Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment	👍				👍	
Prenez votre kit d'urgence	👍	👍	👍			
Fermez fenêtres et volets en journée et les ouvrez la nuit	👍					
Eloignez-vous des zones côtières		👍	👍			
Ne fumez pas			👍		👍	
Ne touchez pas les câbles électriques		👍	👍			
Surveillez l'apparition de fissures				👍		
Gagnez un point en hauteur		👍				

Les numéros et sites utiles

Pompiers : 18 ou 112

Police : 17

SAMU : 15

Sauvetage en mer : 196

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Préfecture : 05 46 27 43 00

CCAS de Nieul-sur-Mer : 05 46 37 72 86

Mairie de Nieul-sur-Mer : 05 46 37 40 10

www.nieul-sur-mer.fr



www.georisques.gouv.fr

www.charente-maritime.pref.gouv.fr

www.meteofrance.com

www.argiles.fr

www.atmo-nouvelleaquitaine.fr

www.risques.gouv.fr

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

www.shom.fr

www.sante.gouv.fr

www.fr-alert.gouv.fr